

Un aspect de l'émigration : la fixation de Voltaïques au Ghana

par G. LE MOAL.

Dans un phénomène aux aspects aussi variés que cette émigration de main-d'œuvre, ce qui importe avant tout c'est de définir en s'appuyant sur des statistiques abondantes, le type moyen de l'émigrant : sa personnalité, son standard de vie, ses modes d'activité et la configuration générale du système alternatif qui scande les rapports entre pays dispensateur et pays récepteur de main-d'œuvre ⁽¹⁾.

Cette connaissance exacte des modalités de l'émigration sera d'un grand intérêt mais il restera encore à exploiter le détail de la riche matière que nous offre ce vaste mouvement de population avec toutes ses incidences psychologiques, sociales, religieuses et économiques.

L'émigration de main-d'œuvre de la zone soudanaise est du type saisonnier, on le sait. Pendant la saison sèche les hommes vont s'employer dans les régions méridionales du Ghana ou de la Côte d'Ivoire, mais la plus grande part de ces travailleurs retourne au pays dès que les premières pluies sont annoncées. Chaque année pourtant ce reflux régulier laisse derrière lui un certain nombre d'individus ; quelques-uns seront repris les années suivantes par la vague de retour, d'autres s'installeront définitivement à l'étranger, ce sont ces derniers qui ont retenu notre attention.

Le travailleur saisonnier ne reste pas assez longtemps expatrié pour subir des influences profondes et, c'est un fait qui a été souvent noté, en Haute-Volta l'émigré temporaire se réintègre dans son milieu d'origine avec un minimum de difficulté et semble ne pas provoquer de perturbations très graves de la vie sociale traditionnelle.

(1) C'est à ce travail de première utilité que s'est attaché la mission de Jean ROUCH patronnée par la C. C. T. A. et qui, tant au Ghana qu'en Côte d'Ivoire, poursuit une étude statistique complète de l'émigration.

L'expérience par contre est beaucoup plus significative lorsque le travailleur reste de longues années au Ghana et c'est pourquoi nous avons choisi ce cas-limite de l'émigration voltaïque : l'individu émigré depuis au moins quinze ans ⁽¹⁾.

Bien que les émigrés sédentarisés au Ghana plus ou moins définitivement soient une exception, très attachés à leur pays natal les Voltaïques retournent chez eux tôt ou tard, il nous a paru utile de tenter de comprendre pourquoi certains individus se sont installés au Ghana, ce qu'ils y font et comment ils se sont adaptés.

I. CAUSES DE FIXATION.

Les émigrés qui ont passé vingt-cinq à trente-cinq ans au Ghana ont quitté leur pays à une époque où les conditions politiques et sociales étaient bien différentes de celles d'aujourd'hui. Leur départ a été souvent motivé par des raisons banales, les mêmes qu'aujourd'hui : besoin d'argent, goût pour certains objets difficiles à se procurer au pays, ou besoin d'évasion.

Cependant certaines circonstances économiques qui ne jouent plus aujourd'hui ont pu favoriser non seulement ce départ mais aussi la fixation au Ghana. Dans l'entre-deux guerres l'ancienne Gold Coast offrait des salaires avantageux, des conditions de travail très bien adaptées à la mentalité africaine, un riche marché de produits, alors que la politique de recrutement pratiquée en Côte d'Ivoire, le système des grandes plantations, les bas salaires poussaient d'autant plus nos manœuvres vers les cacaoyères de l'Achanti, les mines et les ports de la Colonie.

Outre ces excellentes raisons économiques, il est bien difficile de discerner l'essentiel des innombrables motifs qui pouvaient pousser un homme à ne plus retourner chez lui. Bien souvent il nous a semblé que l'émigré avait manqué d'information sur les conditions du développement libéral de son propre pays, mais il est bien probable que c'est simplement le degré de réussite matérielle qui a influencé le choix du travailleur ; c'est ainsi que les plus actifs et les plus intelligents, ayant acquis une situation enviable, sont naturellement restés au Ghana. Ce fait explique aussi la très forte proportion de familles aisées et même riches parmi l'échantillon-

(1) Cette enquête a porté sur 31 familles fixées dans les environs de Kumasi (en particulier Tepa, Amoyo, Techiman). De nombreux contacts ont également été pris à Kumasi, Obuasi (mines d'or) Cape Coast, Takoradi (dockers), Accra et Tema (travaux publics).

nage d'émigrés que nous avons étudié. Certes il est des Voltaïques qui végètent pauvrement au Ghana, mais ce pays leur a offert de larges possibilités de réussite en rapport avec leurs capacités ; pour un paysan de Haute-Volta, aller au Ghana n'est pas rompre avec tout ce qui lui était familier : les bons cultivateurs Bobo et Mossi trouvent là-bas un immense domaine agricole et le plein emploi de leurs qualités, ce sont donc aussi et surtout les conditions favorables du travail qui ont souvent retenu nos émigrants.

II. LES CONDITIONS DU TRAVAIL, TYPES D'ACTIVITÉ.

Agriculteurs par vocation, les Voltaïques se sont surtout installés dans la zone du cacao. A Amoyo, Nkinkanso, Kiebi, Techiman, Tepa ils forment de véritables quartiers où locataires et propriétaires de plantations ont construit des maisons dans le style local. Les travailleurs saisonniers, eux, vivent le plus souvent dans des fermes rudimentaires situées dans les cacaoyères elles-mêmes.

En général, l'émigré a commencé comme simple manœuvre puis, ayant choisi de rester au Ghana, il essaie de devenir fermier et peut-être même un jour propriétaire.

Les contrats de travail sont régis par la coutume Akan et les étrangers doivent naturellement s'y plier.

Trois systèmes s'offrent à eux ⁽¹⁾ :

- 1) les contrats de travail « à la tâche » qui intéressent surtout les saisonniers ;
- 2) le système Nkotokuano.

C'est aussi un contrat limité à une saison agricole : l'intéressé se charge de tout le travail sur une parcelle délimitée en accord avec le propriétaire. A la récolte, le cacao étant conditionné en sacs, le travailleur reçoit une certaine somme par sac ⁽²⁾. Ce contrat intéresse peu l'émigrant fixé.

- 3) système Abusa.

C'est le contrat que recherche de préférence l'émigré sédentarisé, il laisse au travailleur ou au fermier des bénéfices qui sont jugés raisonnables ; l'emploi est stable et surtout il permet à l'étranger de s'introduire dans le système foncier local.

(1) Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de Polly HILL « The Gold Coast cocoa farmer », Oxford University Press.

(2) Sac : Kotokuo en Twi, d'où le nom de ce contrat de travail.

L'Abusa consiste en un partage en trois parts égales du produit de la récolte d'une concession : une part revient au travailleur, une part au fermier, une part au propriétaire du fonds. Naturellement le fermier peut travailler lui-même sa terre : en ce cas il percevra deux parts. L'émigré commence souvent comme « Abusa caretaker », après quelques années, s'il a gagné de l'argent et se trouve en bonnes relations avec les propriétaires achanti, il pourra obtenir un fermage et prendre à son tour des travailleurs.

La propriété de la terre est le grand problème. Comme partout en Afrique, le sol, propriété des divinités, est en principe inaliénable et seuls les chefs autochtones peuvent en régir l'occupation. Pour un étranger il est difficile et onéreux d'obtenir la propriété d'un terrain ; le cas existe pourtant et nous avons visité de belles cacaoyères dont le propriétaire était mossi, ainsi que la main-d'œuvre.

Qu'ils soient propriétaires ou fermiers et installés au Ghana depuis vingt ou trente ans, nos émigrés ne peuvent cependant oublier qu'ils sont étrangers ; leur fortune est précaire et reste liée au bon vouloir des chefs et propriétaires locaux.

Les difficultés concernent surtout les terres à cacao, aussi beaucoup de Voltaïques se tournent-ils vers les cultures alimentaires qui offrent bien des avantages. En bordure de la forêt, vers Techiman par exemple, les terres déboisées sont très favorables au manioc et à l'igname et les Achanti cèdent volontiers de vastes parcelles aux étrangers. L'igname rapporte vite : dès la première année on fait deux récoltes ; la terre dénudée est assez facile à travailler, le travail est du type traditionnel ne demandant aucune connaissance spéciale ; enfin sur le plan économique, igname et manioc sont très demandés, faciles à vendre et stables dans leurs prix.

Le domaine agricole n'est pas le seul à attirer les Voltaïques ; ils se livrent aussi activement à certaines opérations commerciales. C'est ainsi que dans la zone de la cola, les Voltaïques installés depuis longtemps (à Amoyo par exemple) jouent un important rôle d'intermédiaires. Les Achanti avancent l'argent avec lequel l'émigré achète en brousse, au meilleur prix (avant la traite) les noix de cola ; notre homme stocke ainsi ses achats jusqu'au moment où les cours atteignent le taux maximum ; le prêteur achanti vend alors ses cola et, de la somme obtenue, il retire le montant de son avance ; le reste, qui constitue le bénéfice, est partagé par moitié entre le commanditaire et son agent. Lorsque ce dernier a gagné un peu d'argent il agit pour son propre compte. Parfois même il organise le commerce avec la Haute-Volta.

Les émigrés s'ils se sont surtout spécialisés dans les secteurs agricoles et commerciaux ont plus rarement été retenus au Ghana par un emploi salarié avantageux, mais on trouve par exemple des contremaîtres voltaïques qui dirigent depuis très longtemps les équipes de manœuvres dans les scieries ou dans les mines.

Dans les campagnes, les villages et villes du Ghana des Voltaïques ont donc trouvé un milieu favorable ; ce pays est pourtant bien différent du leur, aussi ont-ils dû faire un effort d'adaptation en ménageant jalousement la part des convictions et des habitudes coutumières.

III. CONDITIONS D'INSTALLATION : CONSERVATISME.

Le conservatisme ethnique apparaît à l'observateur comme l'un des caractères essentiels de l'émigré et cet attachement aux valeurs acquises dans leur société d'origine, les Voltaïques le manifestent très nettement.

a) Sur le plan affectif l'émigré fait preuve d'une curieuse attitude vis-à-vis des ethnies autochtones avec une tendance à se surévaluer par rapport à elles. Cette fierté tribale l'encourage à ne pas rompre avec son pays d'origine.

b) En effet on constate que l'émigré se détache rarement vraiment de sa famille, même s'il n'est jamais retourné chez lui (c'est un cas fréquent chez les émigrés partis depuis vingt à quarante ans) il a gardé contact par l'intermédiaire de parents ou d'amis auxquels il sert de logeur et même d'employeur.

Mais c'est sans doute dans le domaine des mariages que se font les constatations les plus frappantes.

c) Mariages.

L'émigré épouse le plus souvent une femme de son pays : sur 31 chefs de famille questionnés 19 étaient mariés avec des femmes de leur groupe ethnique, soit venues avec eux, soit les ayant rejoints plus tard. Six hommes avaient épousé des femmes d'un autre groupe voltaïque, et 9 seulement avaient des épouses de nationalité ghanéenne, mais il est à noter que parmi celles-ci, 4 étaient Wala et 2 Dagomba, c'est-à-dire originaires de groupes dont les coutumes sont proches de celles de leurs maris.

Si cet échantillonnage est trop réduit pour en tirer des conclusions précises, il souligne cependant ce qui apparaît nettement à l'enquêteur : la répugnance de l'émigré à épouser une femme étrangère. La raison invoquée est presque toujours le problème

que posent les enfants. On sait que la plupart des populations voltaïques pratiquent un système patrilinéaire ou au moins à double descendance. Lorsqu'un Voltaïque épouse une femme achanti il doit se plier à la coutume locale qui est matrilineaire : l'enfant reste avec la famille maternelle et comme, de toute façon, une femme achanti refusera toujours d'aller vivre en Haute-Volta, l'émigré doit se résigner, s'il veut rentrer chez lui, à perdre femme et enfants. On comprend, dans ces conditions, que nos hommes cherchent à épouser des femmes de leur pays.

Lorsqu'un célibataire désire se marier, prenons un Mossi par exemple, la méthode la plus couramment utilisée consiste à laisser le soin des démarches coutumières à un parent resté au pays ; lorsque les obligations du *Belongo* ⁽¹⁾ sont remplies par celui-ci la jeune femme (épousée en quelque sorte par procuration) est envoyée au Ghana chez son mari, accompagnée d'un parent. Dans un système comme le *Poughousiouré* ⁽²⁾ l'émigré n'est pas non plus oublié et nous avons rencontré des cas de ce genre.

Bien entendu le moyen le plus pratique pour se procurer une femme est d'aller faire une visite au pays, c'est un des motifs les plus courants de voyage.

d) Coutume.

En reconstituant à l'étranger une petite cellule familiale l'émigré marque sa volonté de rester fidèle à sa culture et dans les familles on observe en effet la persistance des modes de vie traditionnels qui peuvent aller jusqu'à la conservation de certaines méthodes de travail et même de pratiques religieuses.

Nous avons ainsi constaté dans la région de Tapa que les Mossi, propriétaires ou fermiers de plantations de cacao, utilisaient parfois au moment de la cueillette leur coutume du *Sisoaga* ⁽³⁾ ou « invitation de culture », ce qui suppose des liens amicaux assez étroits. De même la fête annuelle de la fin des récoltes, le *Basgha*, est transposée au Ghana dans certaines communautés mossi ; elle correspond alors à l'époque de la récolte de l'igname. Toutefois la pratique de cette fête est limitée aux manifestations profanes puisqu'en l'absence du *Sighre*, pierre d'autel de la divinité protectrice de la famille, il est impossible de faire des sacrifices.

(1) *Belongo*, mariage coutumier mossi.

(2) Don d'une femme par le Naba (chef) sous réserve que le premier enfant de l'union revienne au Naba.

(3) *Sisoaga* (au Yatenga) ou *Kopuson* (région de Ouagadougou) est une coutume d'entraide, les amis invités se réunissent pour travailler le champ d'une personne ; les travailleurs sont simplement nourris, ils ne reçoivent aucun paiement.

La religion étant fondée principalement sur la terre et les ancêtres, l'animisme est évidemment assez difficile à pratiquer, seules des divinités secondaires, des « fétiches », peuvent suivre les migrants. Les Gourounsi en particulier poursuivent activement au Ghana certains de ces cultes (1).

En dépit donc de bien des conditions défavorables les émigrés sédentarisés ont cependant marqué une tendance très nette à se « retribaliser », à reconstituer à l'étranger des noyaux familiaux et culturels conformes aux modèles de leurs sociétés.

Dans sa vie de tous les jours l'émigré n'a changé bien souvent que le strict nécessaire. Il a gardé sa façon de s'habiller, le *boubou* signale infailliblement l'homme des savanes, il a gardé son langage mais il s'est plié à un nouveau régime alimentaire, et il a adopté le style des cases locales. Une adaptation inévitable s'est produite, et en dépit d'une sorte de résistance sentimentale, l'émigré voltaïque a subi l'effet de changements plus ou moins profonds.

IV. CONDITIONS D'INSTALLATION : ADAPTATIONS ET TRANSFORMATIONS.

La petite société émigrée a souvent pris un nouveau visage.

Les ethnies se regroupent de façon significative (2), un grand nombre de populations de l'Ouest-Volta qui chez elles n'ont aucun contact, sont englobées au Ghana sous le nom de Wangara (3) et trouvent ainsi une sorte de solidarité inconnue au pays. Le bloc mossi garde au Ghana sa personnalité mais, à côté de l'affirmation de sa fierté nationale, se manifeste une recrudescence des rivalités internes traditionnelles. Yadaga et gens de Ouagadougou s'opposent souvent ainsi avec plus de conviction que chez eux. Les Dagari, Wilé, Nankana, etc., dont le pays chevauche la frontière, se transforment volontiers en « Wala » ou « Frafra » pour faire oublier leur origine voltaïque.

Également, s'établit une nouvelle hiérarchie tribale : les Peul, par exemple, méprisés et maintenus dans une condition vile par les Mossi, se situent au Ghana sur le même plan que ces derniers, et les chefs mossi reconnaissent non seulement les chefs peul

(1) C'est aussi le cas pour les Baoulé de Côte d'Ivoire et nous avons pu observer à Tapa une cérémonie religieuse comportant des danses et des sacrifices. Les Baoulé ont dans cette ville une case sacrée ornée d'un grand bas-relief en banco peint.

(2) 53 groupes ethniques originaux occupent la Haute-Volta, au Ghana 9 d'entre eux se retrouvent sous leur nom, tous les autres sont confondus sous le nom de Wangara.

(3) Extension aux peuples mandé du nom d'une célèbre province de l'empire du Mali.

mais acceptent l'autorité des Haoussa, groupe ethnique représenté en Haute-Volta par quelques rares commerçants.

Le remaniement des relations sociales s'établit sous l'influence de nouveaux critères d'évaluation : la richesse remplace le sang, l'aristocratie traditionnelle s'efface devant la réussite matérielle ; être *nabiga*, fils de chef, n'impressionne plus beaucoup mais faire 30 tonnes de cacao force le respect !

Les mœurs économiques du Ghana ont bien vite affecté la mentalité d'un homme qui pourtant, chez lui, n'est qu'un pauvre cultivateur attaché à ses traditions et hostile aux changements. Nombre de Voltaïques sont aussi devenus des commerçants avisés, des brasseurs d'affaires, des planteurs prospères.

Un long séjour à l'étranger a entraîné aussi des transformations sur d'autres plans. Nous avons dit combien la religion traditionnelle était difficilement exportable ; aussi les progrès de l'islamisme dans les milieux émigrés sont-ils sensibles. Beaucoup ont adopté cette religion dont la coutume est souple et répond à leurs besoins spirituels et temporels. Les Voltaïques convertis propagent leur nouvelle foi par leur seule influence sur les concitoyens qu'ils logent ou emploient. Il est à noter que l'adoption de la religion musulmane permet aussi de contracter un mariage légal. Bien souvent l'émigré se marie au pays selon la coutume traditionnelle, mais revenu au Ghana avec sa femme il l'épousera selon le rite musulman.

L'émigré semble donc bien avoir su composer habilement avec les impératifs que la transplantation rendait inévitables mais il a conservé l'essentiel de sa personnalité et respecté les principes de sa culture. Les contacts de culture, ne comportent pas toujours que de sinistres séquelles de tensions et de conflits ⁽¹⁾.

L'effort intelligent d'adaptation aux conditions nouvelles de vie se concrétise dans la nature des rapports qui existent entre les divers groupes : émigrés entre eux, émigrés et autochtone, émigrés et gens du pays natal.

V. RELATIONS ENTRE LES DIVERS GROUPES.

a) Émigrés entre eux :

Nous avons noté la solidarité qui existe entre émigrés surtout au niveau des ethnies. Cette tendance est bien connue, elle est la

(1) Certes l'acculturation est peut-être plus facile dans ce milieu rural où évoluent de préférence nos émigrés, mais sans doute aussi bénéficient-ils au Ghana de l'heureux compromis qui existe entre les nécessités du système économique occidental et les caractères de la mentalité africaine traditionnelle.

réaction normale des étrangers. Toutefois on peut discerner des éléments contradictoires. L'émigration provoque un resserrement des liens ethniques mais aussi une transposition et une cristallisation des rivalités traditionnelles (nous avons déjà noté celles qui existent entre les sujets du Yatenga Naba et ceux du Mogho Naba).

De même, sur le plan personnel, observe-t-on un individualisme et un anticonformisme peu habituels dans une société fortement hiérarchisée comme celle des Mossi. Le seul fait « d'être à l'étranger » libère l'individu de bien des préjugés : ne voit-on pas, au Ghana des hommes piler le mil !

b) Émigrés et autochtones.

Une semblable ambivalence de sentiments marque les rapports avec les autochtones : d'une part l'émigré sédentarisé est séduit par ce pays qu'il a adopté, il éprouve le besoin de s'identifier avec lui — d'autre part, comme il a gardé son attachement profond à la terre natale, il se sent étranger, se croit à tort ou à raison exclu de la société environnante et ressent une rancune exprimée souvent naïvement : « C'est nous qui faisons ici tous les travaux ingrats », « les autres ont les bonnes places », « nous ne sommes pas traités comme les autres », etc.

Notons cependant que ces ressentiments se haussent rarement jusqu'au conflit.

c) Les émigrés et le pays natal.

En définitive, l'émigré n'éprouve guère de sentiment d'infériorité ; des liens étroits sont entretenus par les visites de famille et en certains cas même, il participe aux événements importants de son pays. C'est ainsi qu'à l'occasion de la mort du Mogho Naba, en 1957, les communautés mossi ont, à Segundi par exemple, célébré les funérailles par des prières et des danses.

Les conditions de vie de l'émigré sédentarisé apparaissent donc comme une série d'accommodements subtils entre les nécessités pratiques de la vie étrangère et l'attachement aux traditions et aux conceptions personnelles ; les Voltaïques font preuve d'une réelle faculté d'adaptation, qualité dont on peut légitimement espérer qu'elle se manifesterait aussi dans leur pays même, au moment où celui-ci prend un nouvel essor.
